

Une filière forêt et bois qui confirme sa stabilisation de l'activité de la production et une reprise progressivement du secteur du négoce et de la construction bois. Le principal levier de la relance est la reprise d'activité des clients des entreprises de la filière ainsi que la capacité de mettre en place des règles d'hygiènes rassurantes pour les salariés.

Présentation de l'enquête

A la demande des professionnels de la filière forêt bois de plusieurs régions, des services de l'Etat et des Conseils régionaux, les Interprofessions régionales regroupées au sein de France Bois Régions ont décidé de réaliser une enquête de conjoncture auprès des entreprises.

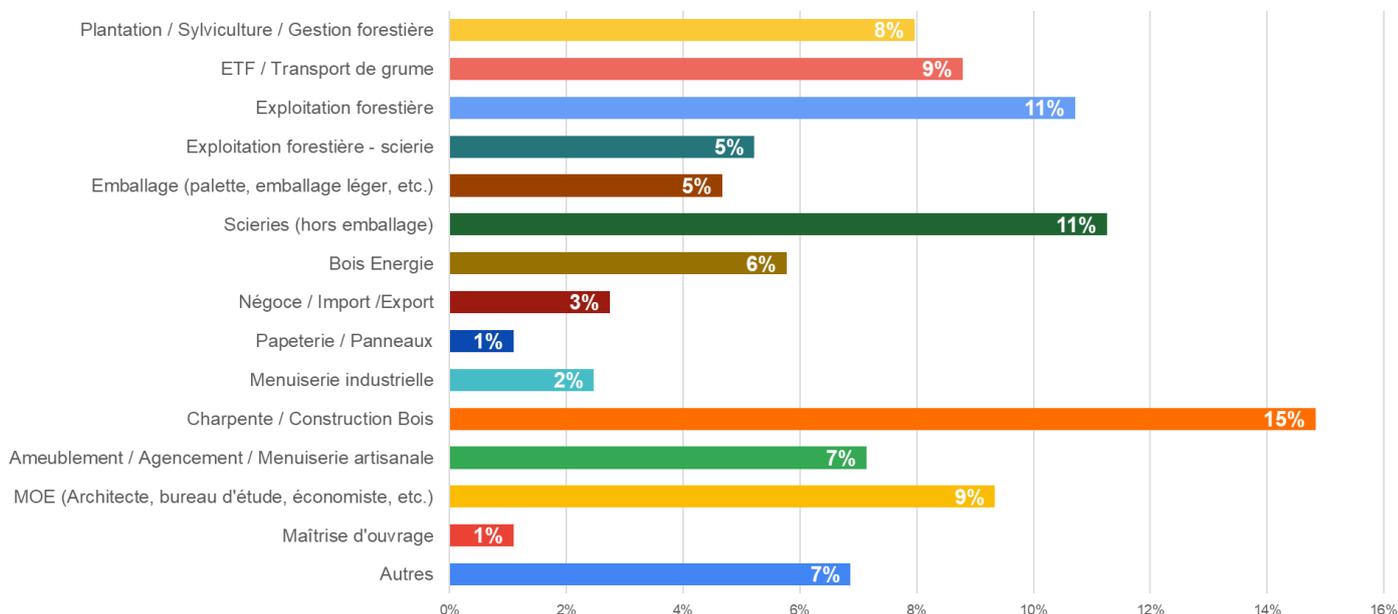
Dans cette période incertaine avec un objectif de reprise de l'activité, France bois régions et les interprofessions régionales ont adapté le questionnaire des premières semaines. L'objectif est d'avoir chaque semaine une vision des freins et des impacts du confinement et des gestes barrières sur la santé des entreprises. Ces informations donnent une tendance et sont complémentaires aux informations relayées par les branches professionnelles. Cette enquête n'a pas vocation à être représentative, elle permet de donner une tendance sur la filière forêt et bois française.

L'enquête est réalisée en début de semaine pour connaître, dans chaque région, la situation des entreprises pour la semaine en cours et le prévisionnel de la semaine suivante. Cela leur permet ainsi d'accéder aux données détaillées de leur région. Une compilation est réalisée au sein de France Bois Régions.

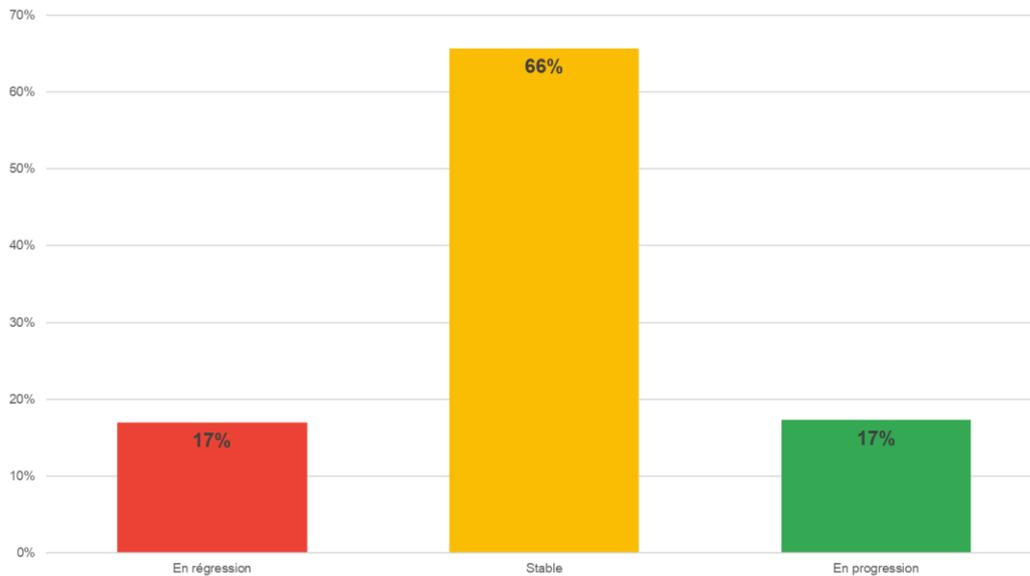
Chiffres généraux – collectés du 17/04 au 21/04

Pour cette 6^{ème} semaine de confinement, plus de 370 entreprises ont répondu au questionnaire sur l'ensemble des régions. On retrouve tous les secteurs de la filière forêt et bois sur les réponses génériques

Encore une fois, le graphique, ci-dessous, montre que des entreprises de tous les secteurs d'activité de la filière ont répondu. On retrouve majoritairement les entreprises des secteurs de la construction bois (maitres d'œuvres, charpente, scieries) plus durement touchées par l'état d'urgence sanitaire.



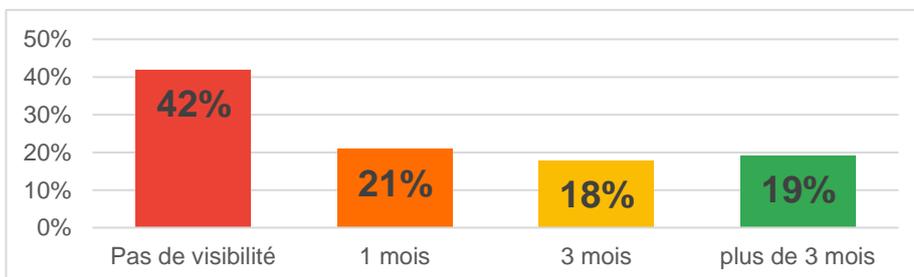
La stabilisation de l'activité déclarée par les entreprises qui se dessinait en 5^{ème} semaine de confinement, se confirme dans cette nouvelle enquête. Les entreprises sont aujourd'hui sur la reprise avec une activité ralentie. Il ne reste 6% des entreprises qui se déclarent en arrêt total. Pour la semaine suivante, elles estiment à 66% avoir une activité stable sur la dernière semaine d'avril.



Les entreprises du secteur de la construction déclarent, pour 53% d'entre-elles, que leurs chantiers sont encore fermés. La principale raison est un blocage de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage en lien avec la mise en place des recommandations du guide de l'OPPBTP.

Les mêmes leviers sont déclarés pour le reste de la filière limité dans sa reprise par la reprise de leurs clients et la mise en place des règles d'hygiène (spécifiques à cette situation) rassurante pour leurs salariés.

Sur cette quatrième semaine, les entreprises commencent à pouvoir estimer leur perte de chiffres d'affaires sur le mois d'avril 2020 versus le mois d'avril 2019. 13% déclarent qu'elles estiment leur perte entre 75 et 100%. Cependant on note que plus de 50% ont une perte inférieure à 50% voire nulle sur le mois d'avril en comparaison avec l'année précédente.



Malgré ces premiers résultats, optimistes, on note que 42% des entreprises n'ont pas de visibilité sur leur marché pour les prochaines semaines ou mois.

Pour plus d'information et d'analyses, vous pouvez contacter : Laure PLUM, coordinatrice du réseau France Bois Régions, laure.plum@franceboisregions.fr

Tel : 06.01.88.78.64